

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de
l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ

Portant nomination du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest).

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le décret n° 2008-616 du 27 juin 2008 portant création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest), notamment l'article 5 ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2008 portant nomination du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest).

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) au titre des représentants de l'Etat :

- Titulaire : M. Jean DAUBIGNY, préfet de la région Pays de la Loire ;
- Suppléant : M. Maurice BOLTE, chargé de mission au secrétariat général pour les affaires régionales ;
- Titulaire : M. Michel CADOT, préfet de la région Bretagne ;
- Suppléant : M. Louis BIANNIC, directeur régional de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Représentant du ministre chargé de l'agriculture :

- Titulaire : Mme Marion ZALAY, directrice générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Suppléante : Mme Maryse HURTREL, chef du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;

Représentant du ministre chargé de l'environnement :

- Titulaire : Mme Françoise NOARS, directrice régionale de l'environnement de la région Bretagne ;
- Suppléant : M. Michel BÂCLE, chef du service nature et paysage à la direction régionale de l'environnement de la région Bretagne ;

Article 2

Le directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le **17 FEV. 2010**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche,

Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY

